

HAUTEFORT, NOTRE PATRIMOINE

COMPTE RENDU D'ACTIVITÉ N° 35 JANVIER 2013



SOMMAIRE

I. La lettre de la Présidente.	<i>page 3</i>
II. Comptes rendus des réunions du C.A.	<i>pages 4 à 6</i>
III. Sortie à Sarlat, du 6 octobre 2012	<i>pages 6 à 9</i>
IV. À propos de la Lanterne des morts de Sarlat	<i>pages 10 à 11</i>
V. Conférence Alain BERNARD du 6 décembre 2012	<i>page 12</i>
VI. Commémoration du début de la "Grande Guerre"	<i>pages 12 à 13</i>
VII. Introduction au Livre de Raison de Jehan Raffailhac	<i>pages 13 à 13</i>
VIII. Un arbre, une légende. Le Secret du Chêne du Besson	<i>pages 14 à 15</i>
IX. L'abbaye cistercienne Notre-Dame du Dalon de 1790 à 1814	<i>pages 16 à 17</i>
X. Assemblée générale 2013 de H.N.P. à Clairvivre	<i>page 18</i>
Jeux	<i>page 15</i>
Bulletin d'adhésion—Quelques unes de nos publications	<i>pages 19 et 20</i>

Hôtel de Ville de HAUTEFORT, rue Sylvain Floirat, 24390 - HAUTEFORT.
Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901.
Identifiant SIRET : 511 423 485 00016

Contact : www.ot-hautefort.com Onglet Patrimoine

- déclarée à la Préfecture de la Dordogne le 17 Septembre 1997 - Récépissé N° 308161, publiée au J. O. N° 41 du 11 Octobre 1997.
- objet : connaissance du Pays de HAUTEFORT, recensement et classement de tous documents historiques relatifs à la commune de HAUTEFORT et aux communes voisines ; mise à la disposition du public des documents ainsi centralisés.



HAUTEFORT, NOTRE PATRIMOINE

*Sylvette MICHEL, sa Présidente,
et tous les Membres du Conseil d'Administration
vous présentent leurs Vœux les meilleurs,*

pour 2013



HAUTEFORT NOTRE PATRIMOINE - Association régie par la loi de 1901
Hôtel de ville de HAUTEFORT - Rue Sylvain Floirat
24390 HAUTEFORT

Information de dernière minute

<http://www.hautefort-notre-patrimoine.fr>

Une grande nouvelle, très grande nouvelle !

En ce Noël 2012, HNP renaît aussi, avec un **site Internet** tout neuf et à nous tous seuls !

Dès le début de janvier vous pourrez y accéder en tapant l'adresse URL ci-dessous :

<http://www.hautefort-notre-patrimoine.fr>

dans la barre d'adresse de votre navigateur préféré, qu'il s'agisse de Internet Explorer, de Google Chrome ou bien de Mozilla Firefox.

Ce site n'est pas terminé, mais d'ailleurs le sera-t-il un jour ? Probablement pas car un site est, et doit rester, vivant et changeant. Nous attendons d'ailleurs votre aide pour cela.

Lors de l'A.G. 2013, en avril, je vous ferai une démonstration relative à son utilisation, mais... n'attendez pas, allez-y et faites-nous vos remarques !

Michel Massénat

I. La lettre de la présidente

Chers Adhérents et Adhérentes, chers Amis,

Le Conseil d'administration et moi-même vous adressons nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2013. Qu'elle vous apporte tout ce que vous désirez, à vous et à votre famille et qu'elle nous permette à tous de nous rencontrer encore à l'occasion de réunions, sorties ou conférences, qui nous montrent à chaque fois à quel point vous êtes fidèles à notre association, et nous vous en remercions chaleureusement.

En 2012 nous avons organisé seulement deux journées découvertes auxquelles vous avez bien voulu répondre présents ; pourtant, que ce soit à Sainte-Orse toute proche, ou à Sarlat que nous pensions bien connaître, le plaisir de la découverte justement était bien là et nous étions tous très surpris de constater que même ce que nous croyons avoir déjà beaucoup vu peut encore nous réserver bien des surprises. À ce propos, je veux à nouveau remercier Philippe DEVEAUX et Pierre MARTIAL qui n'ont pas hésité à nous consacrer beaucoup de leur temps pour nous emmener dans leur « domaine » respectif.

Les intervenants de nos soirées conférences ont su, eux aussi, captiver à chaque fois un large auditoire : Camille GEDEON avec « Arabes engourdis et Juifs vigilants », Jean-Pierre THUILLAT avec Bertrand de Born, Christian MAGNE et le « Périgord Fer », puis Daniel BLONDY et la microtoponymie au Pays de Nailhac. Tous nous ont fait passer d'excellentes soirées instructives, enrichissantes et amicales. Merci à eux. Nous avons clôturé la saison par une séance de signature d'une biographie consacrée à un personnage méconnu de Hautefort vivant au temps de Napoléon ; le journaliste nouvellement retraité Alain BERNARD en est l'auteur. Il nous a présenté son héros, Nicolas-Jean FAURE, avec sa bonhomie et son esprit habituels et nous étions tous conquis.

Cette année notre assemblée générale verra quelques changements puisque, à l'initiative de Christian BOISSON et de quelques membres du Conseil, nous sortirons du canton pour nous rendre à Clairvivre, à l'occasion des 80 ans de la cité. L'assemblée générale se tiendra le matin, sera suivie d'un repas à midi puis d'une conférence l'après-midi. Par la suite nous reprendrons probablement nos habitudes.

En 2013 nous poursuivrons le mieux possible l'œuvre de nos prédécesseurs ; pour cela nous sommes toujours preneurs de vos éventuelles suggestions ou remarques, afin de répondre à vos attentes. Dans les pages suivantes vous pouvez voir que des projets de manifestations diverses sont à l'étude, sans oublier les travaux de rassemblement et classement des divers documents qui nous sont confiés.

Je tiens à remercier tout le Conseil d'Administration qui accomplit un travail remarquable dans une bonne humeur et un esprit d'équipe rares. C'est un vrai bonheur d'en faire partie.

Bienvenue aux nouveaux adhérents venus rejoindre notre Association tout au long de l'année et je renouvelle mes meilleurs vœux pour vous et les vôtres. Je vous souhaite également une bonne lecture de ce numéro 35 dans lequel, de plus en plus dans la mesure des disponibilités, nous insérons des textes se rapportant à nos diverses activités.

Bonne année à tous, à très bientôt.

Sylvette MICHEL, présidente.



II. Comptes Rendus des réunions du C.A. par Michel Desmaisons

5/ COMPTE RENDU de la Réunion du 5 sept 2012

Membres Présents :

Mesdames : Christiane BUGEAUD, Sylvette MICHEL,
Messieurs : Christian BOISSON, Daniel BLONDY,
Philippe CHARIÉRAS, Michel DESMAISONS,
Dominique LIABEUF, Michel MASSÉNAT, Jacques
PISTRÉ , Alain RAMOS.

Membres excusés:

Martine BÉRENGER, Paul LARUE, Patrick
ONRAED, Pierre VILLOT.

5/1 : Sortie du 6 octobre 2012 – visite de Sarlat

La sortie est confirmée. S. Michel nous fait part du programme établi par M. Pierre Martial :

En matinée : visite du quartier militaire et financier, le Monument dédié au Général d'Empire, Fournier-Sarlovèze, inscrit sur la liste des souvenirs napoléoniens Tour du bourreau, Remparts, Rue du siège et Rue de Turenne. Chapelle des pénitents blancs, Rue des armes, Hôtel de La Calprenède.

Midi : Repas au cœur de la vieille ville, en terrasse couverte.

Après-midi : visite du quartier des affaires, religieux et de la justice : Maison des Consuls, Hôtel Maleville, Maison de La Boétie, Cathédrale, Lanterne des morts, Jardin des enfous, Présidial, Relais de poste, Église et Fontaine Sainte-Marie.

Daniel Blondy prend contact avec les transports "Chèze" (Société ayant repris les activités des transports Bouroux)

Départ de Hautefort – Place de l'église à 8heures 15

Saint-Agnan – Place Marie Cusset à 8heures 30

Arrivée Sarlat aux environs de 10 heures

Départ Sarlat au plus tard à 17 heures.

5/2 : Microtoponymie le 10 octobre 2012

Une réunion est prévue à Nailhac le 10 octobre 2012. Elle se tiendra à la salle des fêtes ou à défaut aux anciennes écoles. Cette réunion fait suite à celle organisée à Granges d'Ans le 29 janvier 2010.

5/3 : Biographie du docteur Faure du Fornial

Philippe Chariéras nous informe de la sortie pour la foire du livre de Brive les 3 et 4 novembre prochains d'une biographie du docteur Faure du Fornial écrite par Alain Bernard.

En accord avec l'auteur, la présentation en avant première de cet ouvrage sera réservée à notre association et aura lieu à l'Hôtel de ville de Hautefort le 6 décembre à 17h30.

5/4 : Envoi de documents

Un courrier sera adressé à nos adhérents pour les informer des 3 manifestations énoncées précédemment. Date d'envoi le 13 septembre.

5/5 : Compte-rendu d'activité n°34

Ce compte-rendu est en cours d'écriture. Le délai d'envoi aux adhérents est prévu pour la fin septembre.

5/6 : Prochaine Assemblée Générale

2013 sera le 80^{ème} anniversaire de la création de la cité de Clairvivre. Christian Boisson prépare une conférence sur ce sujet.

L'idée de faire notre assemblée générale 2013 à Clairvivre le jour de cette conférence a été émise par les membres du bureau. C. Boisson doit rencontrer le directeur afin d'évoquer cette possibilité.

Le choix entre Boisseuilh et Clairvivre sera validé à l'issue de cette rencontre.

5/7 : Chronologie

Ce document a été réalisé en janvier 2004. 90 exemplaires ont été vendus. Comme les auteurs H.N.P. s'y étaient engagés dans la première version, nous procédons actuellement à la mise à jour de ce document.

Nous disposons aujourd'hui d'outils informatiques qui permettent une saisie et une gestion des informations qui n'existaient pas lors de sa création.

Ainsi, dans un premier temps, nous faisons une première mise à jour pour la période 2004 à 2013 sur support papier. Cet addendum sera disponible lors de notre prochaine assemblée générale.

À l'avenir, l'ensemble de ce document ne sera consultable que sous forme informatique.

Une information sera diffusée auprès de nos adhérents pour expliquer les avantages de cette solution.

5/8 : Prochaine réunion

La prochaine réunion : Mise sous enveloppe des courriers adhérents le 13 septembre 2012 à 14h15

6/ COMPTE RENDU de la Réunion du 25 octobre 2012

Membres Présents :

Mesdames : Martine BÉRENGER, Christiane
BUGEAUD, Sylvette MICHEL,
Messieurs : Daniel BLONDY, Christian BOISSON,
Philippe CHARIÉRAS, Michel DESMAISONS, Michel
MASSÉNAT.

Membre excusé: Gilbert GÉRAL.

6/1 : Projet de l'Office de Tourisme de Hautefort

L'OT de Hautefort et l'OT de Thenon réalisent une brochure publicitaire commune. En l'absence de Gilbert GÉRAL président de l'OT de Hautefort, Mme Hayarpi SAINT-JAL nous a présenté ce projet en souhaitant la participation de HNP au recensement du petit patrimoine local et particulièrement :

- Circuit des églises
- Pays d'Ans
- Chemin des Fontaines et des Lavoirs
- La Magie des Pierres (Châteaux)

- À la découverte du temps (grottes et Musées)

Afin de répondre à cette demande, une commission composée de C. Boisson et P. Larue transmettra les informations à l'OT de Hautefort.

6/2 : Nouvelles adhésions

2 nouvelles adhésions sont enregistrées. Il s'agit de Madame BINETRUY Nadine et Madame MORDEL Anne. Nous les remercions vivement d'avoir rejoint notre association.

6/3 : Assemblée Générale 2013

La date retenue pour notre prochaine assemblée générale est le samedi 20 avril 2013. Christian Boisson a rencontré Monsieur MOREL, directeur de la cité de Clairvivre. Le déroulement de cette journée sera différent des autres années afin que le repas puisse être servi au restaurant de la cité.

L'organisation suivante est retenue :

9h/9h30 => Accueil inscriptions

9h30/10h30 => Compte-rendu rapports moral et financier

10h30/11h => Présentation du site internet H.N.P. +
Chronologie

11h/12h15 => Conférence

12h30 => Repas

14h30/16h30 => Visite du site de Clairvivre

Un courrier de confirmation sera adressé à Monsieur MOREL.

6/4 : Club de la presse de Limoges

Contact a été pris avec Monsieur de Forgeac par Daniel Blondy. La rencontre avec le Club de la presse de Limoges pourrait avoir lieu en janvier/février 2013. La date est à préciser.

Au programme pour H.N.P. :

Présentation de notre association. Pour cela, J. Pistré et M. Massénat feront une mise à jour des documents existants. La présentation de l'actuel diaporama sera revue et actualisée.

Présentation de notre tome 5

6/5 : Ouvrage de Madame van Mieghem sur l'abbaye du Dalon

Madame Madeleine van Mieghem a écrit et publié en 1976 le livre : « L'ABBAYE CISTERCIENNE NOTRE-DAME DU DALON de 1790 à 1814 ». De nombreux ouvrages restent invendus à ce jour. À la suite d'une rencontre entre Michel Massénat et Monsieur Jean-François van MIEGHEM, fils de l'auteur, la possibilité d'une coopération avec notre association pour assurer la diffusion de cet ouvrage a été envisagée.

La réunion du 9 novembre 2012 a concrétisé cet accord et une convention a été établie et signée entre H.N.P. en la personne de sa présidente, et Monsieur Jean-François van MIEGHEM, demeurant à Clairvivre, pavillon 14, agissant pour le compte de Madame Madeleine van Mieghem, sa mère.

Cette convention permet à H.N.P. d'inscrire ce livre à son catalogue de publications et de le proposer à la vente.

6/6 : Toponymie

La soirée que nous avons organisée à Nailhac le 10 octobre a connu un franc succès. 40 personnes environ étaient

présentes. Daniel Blondy animait cette réunion et les échanges avec le public ont été fructueux. Après Granges d'Ans et Nailhac, d'autres communes du canton, (Badefols, Chourgnac) souhaitent que l'on organise de telles rencontres sur leur territoire.

Monsieur Yves Lavalade, spécialiste en toponymie, a réalisé un gros travail de recensement au nord du département de la Dordogne jusqu'à la limite du canton de Hautefort. Daniel Blondy prendra contact avec lui pour lui proposer un partenariat.

6/7 : Nos sorties

60 personnes ont participé à la sortie "découverte de Sarlat". Un compte rendu de cette journée très intéressante sera fait dans notre prochain compte-rendu de janvier.

Projets de Sorties 2013 :

Notre sortie de printemps est envisagée au mois de juin 2013. Plusieurs pistes sont à l'étude : visite des villages de Curemonte, Beaulieu sur Dordogne, Saint-Céré...

6/7 : Biographie du docteur Nicolas-Jean Faure du Fornial

Philippe Chariéras nous informe que la sortie du livre de Alain Bernard est retardée. Initialement prévue pour la foire du livre de Brive les 3 et 4 novembre prochains, elle aura lieu le jeudi 6 décembre 2012.

La présentation de cet ouvrage aura lieu à l'Hôtel de ville de Hautefort le jeudi 6 décembre à 17heures. Elle fera l'objet d'une rencontre avec l'auteur, en présence de Mr Gérard FAYOLLE Président de la SHAP à l'occasion d'une soirée organisée conjointement par H.N.P. et la municipalité de Hautefort. Affiche d'invitation à réaliser et à envoyer à nos adhérents avant fin novembre.

6/8 : Compte-rendu d'activité n°35

Ce compte-rendu est en cours d'écriture. Le délai d'envoi aux adhérents est prévu début janvier 2013.

6/9 : Prochaine réunion

La prochaine réunion aura lieu le vendredi 7 décembre 2012 à 14h15.

7/ COMPTE RENDU de la Réunion du 7 décembre 2012

Membres Présents :

Mesdames : Martine BÉRENGER, Christiane BUGEAUD, Sylvette MICHEL,

Messieurs : Daniel BLONDY, Christian BOISSON, Philippe CHARIÉRAS, Michel DESMAISONS, Dominique LIABEUF, Jacques PISTRÉ.

Membre excusé : Michel MASSÉNAT.

7/1 : Visite au Club de la presse de Limoges

Martine Bérenger nous informe qu'une réunion avec le Club de la presse de Limoges est possible le 18 janvier 2013 à 11 heures. Daniel Blondy prépare un courriel de confirmation. Cette rencontre prévue à Limoges a pour but de faire connaître notre association et le Pays de Hautefort.

Au programme : Présentation de notre association (diaporama, documents de présentation), Catalogue de publications, Présentation de notre Recueil de Documents tome 5. M. Bérenger, D. Blondy, M. Desmaisons et M. Massénat seront les intervenants pour H.N.P. Si d'autres membres du bureau et de l'association souhaitent participer à cette réunion, ils sont les bienvenus.

7/2 : Version actualisée du diaporama de présentation de notre association

Jacques Pistré nous montre le diaporama de H.N.P. Cette nouvelle version précise le but de notre association, présente la composition du bureau ainsi que notre catalogue et nos différents travaux en cours.

Merci à Jacques Pistré pour son travail.

7/3 : Compte rendu de la présentation du livre d'Alain Bernard

La sortie du livre d'Alain Bernard organisée conjointement par H.N.P. et la municipalité de Hautefort le 6 décembre a connu un vif succès. Un compte-rendu de cette soirée sera fait dans notre prochain compte-rendu d'actualité par Ph. Chariéras.

7/4 : Toponymie

Comme évoqué dans notre précédent compte-rendu du 25 octobre dernier, Daniel Blondy a pris contact avec M. Lavalade expert en toponymie. Celui-ci met l'accent sur l'importance et l'urgence de réaliser ce travail de mémoire sur notre territoire.

Ses questions :

- "Avez-vous recueilli les appellations occitanes ?"

- "Comment avez-vous fait le relevé des toponymes ?"

Pour ce qui est de la méthode à suivre, il propose :

- Enregistrer le nom de la commune ; celui de ses habitants ; celui de tous les lieux habités de la commune ; des cours d'eau et les noms parcellaires que vous pourrez collecter ou noter (avec éventuellement leurs variantes graphiques, et datées).

- Recueillir l'expression occitane (avec quelques détails topographiques, historiques, légendaires ...) qui pourraient éclairer le sens.

- Repérer un ou plusieurs très bons occitanophones de la commune (nés et ayant vécu sur place ; un cantonnier, un garde-champêtre, un élu, un paysan ... C'est la base populaire qui doit parler.

- Organiser des réunions sympathiques sur le sujet ; en pensant qu'il y aura un retour pour exposer les résultats de la réflexion et peut-être un débouché social et culturel.

- Soutien possible d'une secrétaire de mairie et d'un élu, c'est la voie à exploiter pour chaque commune.

Ceux et celles d'entre nous qui sont intéressés peuvent se faire connaître. Repérer quelques bons occitanophones peut être du ressort de tous.

7/5 : Sortie juin 2013

Confirmation de notre sortie de juin 2013. Visite du village de Curemonte et de Beaulieu sur Dordogne. Contact sera pris

avec l'office de tourisme du Pays de Collonge la rouge et une prévisite du circuit sera effectuée en reconnaissance.

7/6 : Remise de documents

Monsieur Denis Chapat Vigouroux nous a confié les documents suivants :

Tapuscrit original de « *Le château de Hautefort* » de Bernard de Soumagnat, avec annotations manuscrites de corrections de l'auteur.

4 exemplaires des maquettes de composition du journal « *La Terre du Périgord* » année 1970, édité par JESCOT-Hautefort. Ce journal était préparé par Jacques Senzier, alors président du club des jeunes de Hautefort.

Un courrier de remerciements sera adressé à Monsieur Denis Chapat Vigouroux.

7/7 : Compte-rendu d'activité n°35

Ce compte-rendu est en cours d'écriture. Le délai d'envoi aux adhérents est prévu début janvier 2013.

7/8 : Prochaine réunion

La prochaine réunion aura lieu le jeudi 10 janvier 2013 à 14h15.

III.

Sortie à Sarlat du samedi 6 octobre 2012 par Dominique Liabeuf et Michel Desmaisons

Nous sommes une soixantaine à prendre la route de Sarlat en cette belle matinée ensoleillée. À notre arrivée nous sommes accueillis par Pierre Martial. Enfant du Pays de Sarlat, qui mieux que lui pouvait nous servir de guide dans cette vieille ville qui l'a vu grandir et dont il connaît parfaitement l'histoire et les mystères.

Nous vous proposons de refaire ensemble le circuit que nous avons emprunté ce jour là.

Matin :

Nous entrons dans le cimetière. La tombe du Majoral Monestier est notre première étape. Jean Monestier est né en 1930 à Bordeaux. Il passe son enfance à Vitrac (près de Sarlat) et fait ses études au Collège de La Boétie de Sarlat, puis au Collège d'Occitanie de Toulouse.

Restaurateur à Bordeaux pendant 30 ans, animateur de sociétés Félibréennes, il dirige dès 1977 la revue LO BORNAT. Président dès 1979 du Bournat du Périgord et de l'Académie des Arts et Lettres du Périgord, élu Majoral de Félibrige en 1976 (Cigale de la Liberté) il est auteur de recueils de poésies occitanes. Le Bournat, est à l'initiative de la pose d'une plaque à l'ancienne mairie de Hautefort à l'occasion du centenaire de la mort d'Eugène Le



Roy. Le Majoral Monestier est mort à Libourne en 1992 et inhumé à Sarlat. En reconnaissance, notre présidente a déposé un bouquet sur sa tombe et une minute de silence a été observée.

Nous nous dirigeons ensuite vers la sépulture du Général Fournier-Sarlovèze. Natif de Sarlat en 1773, de parents modestes, aîné de sept enfants, il fait figure de petit prodige. Confié aux moines de Gourdon il montre des qualités exceptionnelles



et pratique le latin. Clerc de notaire, il quitte Sarlat après un court passage dans la garde nationale Sarladaise. Le voici à Paris. Le Directoire du département de la Dordogne profite de la présence du jeune Sarladais dans la capitale pour le proposer comme intégrant de la garde constitutionnelle du Roi. Il n'a que 17 ans. La garde ayant été rapidement dissoute, il est engagé, le 25 janvier 1792, comme sous-lieutenant du 9^{ème} régiment de Dragons.

État des services :

Sous-lieutenant au 9^{ème} régiment de Dragons, 25 janvier 1792.
Lieutenant au 9^{ème} régiment de dragons, 15 février 1793.
Capitaine au 9^{ème} régiment de dragons, juin 1793.
Chef d'Escadron au 16^{ème} régiment de chasseurs à cheval, 12 septembre 1793.
Il commanda un régiment de chasseurs à cheval à la bataille de Fleurus, 26 juin 1794.
Chef de brigade du 12^{ème} régiment de hussards, 23 mai 1798 ; il n'était alors âgé que de 23 ans.
Colonel du 12^{ème} régiment de hussards (1800)
Chef d'état-major du général Lasalle (1807)
Général de brigade, (1807)
Général de division, par décret impérial du 11 novembre 1812.



Remarquable officier de cavalerie, Fournier joint à sa bravoure un charme et des dons exceptionnels. Ils sont cependant gâtés par un esprit fantasque et un goût maladif de la démesure et de la provocation qui le privent à jamais d'une gloire qu'il ne cesse de poursuivre. Le Général, Comte Fournier-Sarlovèze, intrépide soldat, indiscipliné, caractériel, fut le démon de l'Empire et le cauchemar de Napoléon.

"Sire, je ne souhaite rien, j'ai servi la France.... Oserais-je demander à votre Majesté d'ajouter à mon patronyme de Fournier le nom de Sarlovèze, c'est-à-dire natif de Sarlat.... J'aime mon pays, j'y suis aimé et ceci comblerait mes compatriotes du Périgord autant que moi-même".

Mort à Paris en 1827, sa sépulture fit l'objet d'une souscription nationale et rappelle la campagne d'Egypte.

Nous nous dirigeons ensuite vers le centre historique de Sarlat.



Sarlat est une cité médiévale qui s'est développée autour d'une grande abbaye bénédictine d'origine carolingienne, érigée en évêché au XIV^{ème} siècle. Elle joue un rôle prééminent lors de la guerre de Cent Ans.

Après les guerres, du XIV^{ème} au XVII^{ème} siècle, la ville retrouve son âge d'or grâce à la noblesse de robe, ces hauts magistrats qui exercent la justice royale au Présidial. Ils embellissent Sarlat de leurs nouvelles demeures munies d'une tour, symbole de noblesse.

La disparition du diocèse à la Révolution lui retira sa prééminence. Devenue sous-préfecture, elle s'endormit, pendant près de 150 ans, pour se revivifier seulement depuis 40 ans. Sarlat a été miraculeusement sauvée grâce à la loi promulguée le 4 août 1962 dite Loi Malraux. Cette loi sur la restauration des secteurs sauvegardés fut appliquée pour la première fois en France à Sarlat. Le centre de la petite cité médiévale avec ses 65 monuments et immeubles protégés servit d'opération pilote pour la mise au point des financements et des critères de restauration.

Rue de la charité : le monastère des Récollets ou chapelle des Pénitents Blancs est situé entre la rue J.J. Rousseau et l'enceinte de la ville d'une part et la rue de la Charité et la côte de Toulouse d'autre part. Il fut édifié de 1618 à 1651.

Les guerres de Religion sont terminées et il devient nécessaire pour l'évêque de restaurer son diocèse. Ces guerres ont vu s'affronter entre eux les membres des différents états de la société. Sarlat était restée attachée au catholicisme. Le protestantisme était présent dans le Périgord. Pour rapprocher les laïcs de l'église, l'évêque favorisa l'installation des confréries de Pénitents Blancs, en 1607, et Bleus, en 1608. Il soutient l'installation des Récollets à Sarlat, malgré l'opposition des Franciscains dont un couvent se trouvait dans le faubourg de Lendrevie (détruit aujourd'hui) depuis 1258-1260. L'ordre des Récollets était issu d'une réforme de l'ordre des Franciscains et se voulait proche de l'étroite observance de saint François. La construction de l'église peut commencer en 1618. Son gros œuvre fut terminé en 1626, mais son aménagement intérieur ne se termina qu'en 1651. La chapelle est désaffectée depuis 1914. Elle a alors servi de gymnase et d'entrepôt. Elle est transformée en musée d'art sacré à l'initiative de la Société des amis de Sarlat.

Rue Jean-Jacques Rousseau : le couvent Ste-Claire est situé à l'angle de la rue Jean-Jacques-Rousseau et de la rue de la Boétie. Deux ailes en équerre reliées par un grand escalier, se prolongent rue du Siège, ainsi nommée en souvenir du siège infructueux de Turenne sur la ville. Il faut noter qu'à l'exception des remparts, Sarlat ne disposait pas de défenses, les châteaux environnants assuraient ce rôle de protection. Les Clarisses s'installent à Sarlat peu de temps après les Récollets, en 1621. Cet ordre devait assurer l'éducation des jeunes filles de la bourgeoisie et de la noblesse. La Révolution entraîne la fermeture du couvent et le départ des Clarisses. En 1793, le couvent est transformé en prison pour les condamnés devant être déportés en Guyane ou enfermés à Périgueux. Au XIX^{ème} siècle, les Dames des Sacrés Cœurs fondent une école primaire de jeunes filles avec pensionnat. Elles ont été remplacées en 1947 par les Dames blanches. Le

bâtiment étant la propriété de la paroisse, celle-ci devait faire face aux frais d'entretien importants. L'école ferme en 1960. En 1992, l'ancien couvent est vendu à l'office des HLM. Les bâtiments sont restaurés pour y installer 26 logements en 1994.

Rue de la Boétie : aile sud du couvent Ste-Claire

Rue de Turenne

Rue Rousset : Hôtel de Saint-Clar ; Raymond de Saint-Clar, seigneur de Puymartin, fut gouverneur de Sarlat dans la seconde moitié du XVI^{ème} siècle.

Rue Barry

Rue des 3 Conils (Les 3 lapins)

Place Beauveau : Pierre François de Beauveau du Rivau, fut évêque de Sarlat de 1688 à 1701.

Rue de Cordil

Rue des Armes

Après cette matinée bien remplie, le repas à l'Hôtel du commerce est un moment très apprécié.



Après-midi :

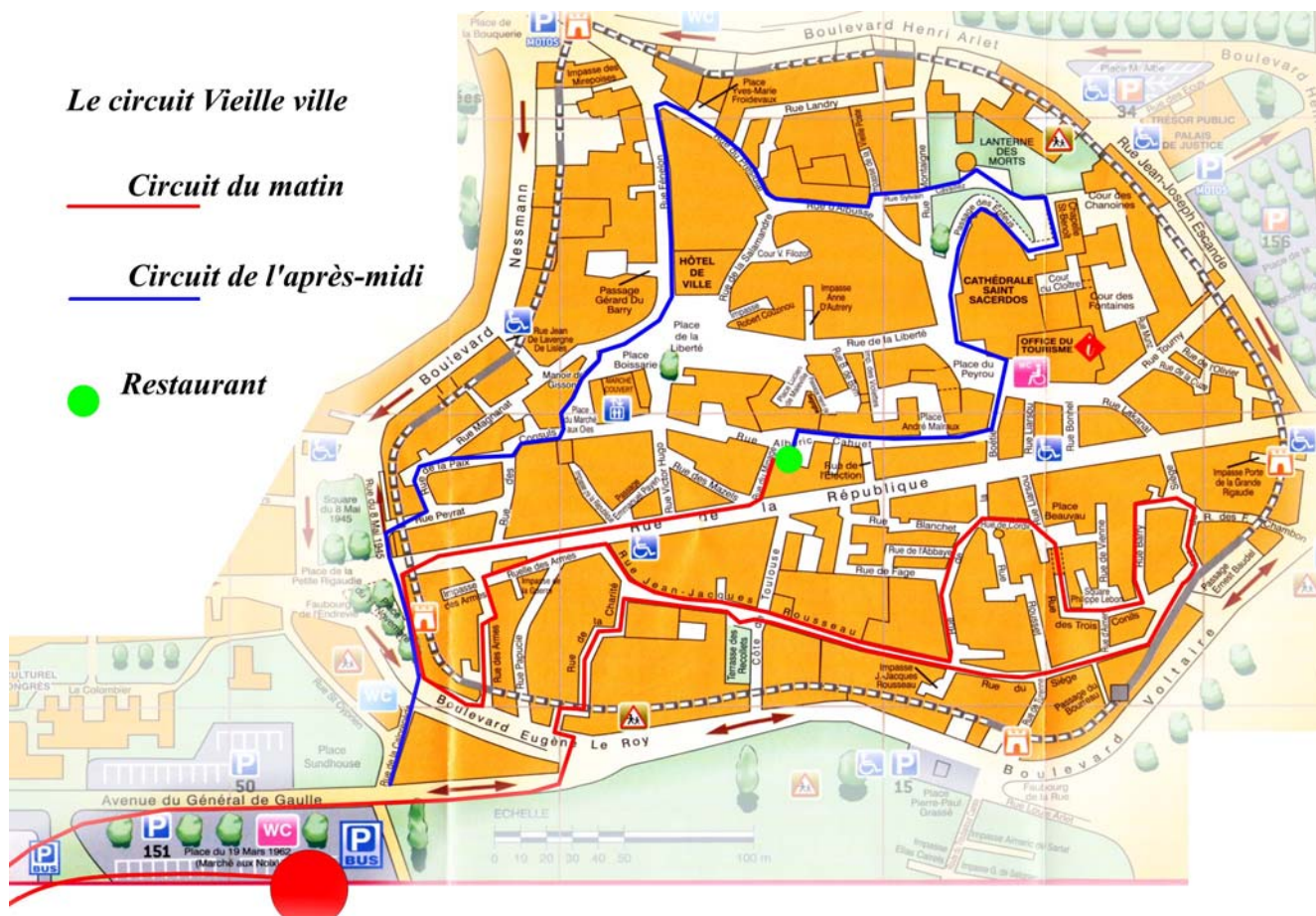
Place Maleville : l'Hôtel de Vienne ou de Maleville, ministre des finances d'Henry IV, se trouve à droite de la boutique "Le Cellier du Périgord" et date de la fin du XVI^{ème} siècle.

Le circuit Vieille ville

Circuit du matin

Circuit de l'après-midi

● Restaurant



Constitué de trois corps de bâtiments, ils sont reliés entre eux, par une terrasse. Il est fréquent, à Sarlat que des bâtiments soient ainsi reliés ou augmentés d'un étage suite à un mariage ou une acquisition. L'entablement du portail présente trois médaillons : celui de gauche représenterait Henri IV, celui de droite Gabrielle d'Estrée ou Marie de Médicis, ou peut-être Henriette d'Entraigues, au centre le "M" de la famille de Maleville.

Place André Malraux : initiateur de la loi sur la sauvegarde du patrimoine architectural en 1962 ; Sarlat fut l'une des quatre premières villes à en bénéficier.

Place du Peyrou : c'est par une ruelle couverte que nous débouchons sur la place du Peyrou. La façade et le parvis de la cathédrale Saint-Sacerdos font face à la maison de la Boétie. Construite en 1525 par Antoine de la Boétie lieutenant de la sénéchaussée de Sarlat, elle a vu naître Étienne de la Boétie, (1530 1563) ami de Michel de Montaigne auquel il légua la totalité de sa bibliothèque. Au rez-de-chaussée se trouvait autrefois une échoppe. Au dessus, deux étages de style renaissance italienne percés de larges baies à meneaux sont encadrées de pilastres à médaillons et losanges.

Nous pénétrons dans la cathédrale. À l'origine, église abbatiale romane du XII^{ème} siècle, elle devient cathédrale au XIV^{ème} siècle. Sa construction s'est étalée sur trois siècles par manque d'argent, suite aux guerres et aux épidémies. L'édifice subit des transformations : chevet refait au XV^{ème}, prolongement du chœur au XVI^{ème}, reconstruction de la nef au XVII^{ème}. Le clocher, dont le premier et le deuxième niveaux sont du XII^{ème} siècle, fut rehaussé d'un dernier niveau au XVII^{ème} siècle. Sa flèche baroque, à bulbe, date du XVIII^{ème} siècle. Le portail fut reconstruit en 1706 dans le style classique, remplaçant un grand portail roman.

Cour du Cloître, Cour des Fontaines, Cour des Chanoines : la cour du Cloître, la cour des Fontaines et la cour des

Chanoines à proximité faisaient toutes partie à l'origine de l'abbaye. Le Jardin des Enfeus juste au-dessus de la cathédrale était le cimetière de l'ancienne abbaye. On y trouve plusieurs sarcophages et enfeus.

Des représentations sont données pendant la période estivale au jardin des enfeus dans le cadre du festival de théâtre de Sarlat. Quoi de plus naturel que ce lieu soit le décor de la photo souvenir de cette journée !

Lanterne des morts : érigée au XII^{ème} siècle, elle est située sur l'emplacement d'un ancien cimetière bénédictin.

Nous continuons par l'Impasse de la vieille poste, la Rue d'Albusse, et toujours la découverte de magnifiques demeures et façades comme l'ancien Hôtel de Génis, Rue du Présidial.

Rue Landry : Maison du Présidial. Elle est l'ancien tribunal de justice utilisé jusqu'en 1789. De 1800 à 1841, elle est le siège de la sous-préfecture de Sarlat. Ses façades et sa remarquable toiture octogonale font l'objet d'une inscription au titre des monuments historiques depuis le 24 février 1944.

La rue Fénelon nous conduit Place de la Liberté : cette place n'existait pas au moyen âge, le seul espace existant à cet endroit devait être celui des marches devant l'hôtel de Ville.

Il y avait alors ici quelques maisons et une halle aux grains qui brûlèrent en 1727. C'est suite à cet incendie que la place fût créée. L'hôtel de ville fut implanté dans une ancienne maison consulaire reconstruite au XVII^{ème} siècle. Cette place est aujourd'hui le cœur de Sarlat. Elle est entourée de très belles demeures dont l'une appartient à Dame Anne de Dautrey inhumée dans un enfeu autour de la cathédrale. C'est sur cette place que sont données les plus importantes manifestations théâtrales du festival.

La Place Jacques Boissarie jouxte la place de la liberté. L'église Sainte-Marie les sépare. Achevée à la fin du XV^{ème} siècle, l'église Sainte-Marie fut désaffectée en 1794, et n'a depuis, jamais été rendue à son action de propagande chrétienne. Elle fût transformée en maison d'habitation et en bureau de poste de 1905 à 1935. Elle est aménagée en marché couvert depuis 2001.

Place du marché aux oies : lieu emblématique de Sarlat entouré d'hôtels particuliers du XV^{ème} et XVI^{ème} siècles. Trois oies en bronze rappellent qu'à cet endroit se tenait l'ancien marché aux animaux de basse cour.

La Rue des Consuls : l'hôtel Plamon est un bâtiment intéressant construit au XIV^{ème} siècle. En effet chaque période a marqué la façade de son empreinte architecturale. C'est ainsi que de cette époque subsistent les grandes arcades ogivales du rez-de-chaussée, au premier de vastes baies de style gothique furent percées et au dernier étage les fenêtres à meneaux datent de la fin du XV^{ème} siècle. Dans la cour intérieure, l'escalier à balustres date du XVII^{ème} siècle. En face, de l'autre côté de la rue on peut voir la fontaine Sainte-Marie.

C'est avec la Rue Magnanat et l'hôtel de Gisson sous sa remarquable toiture de lauzes et transformé partiellement en Musée, que s'achève notre visite de Sarlat.

Les jambes sont lourdes en rejoignant notre point de départ par la rue Jean Jacques Rousseau, mais que la journée fut belle et instructive !

Encore tous nos remerciements aux nombreux participants et plus particulièrement à Monsieur Martial qui nous a offert son temps et fait partager sa passion pour sa ville.

Sources : Site internet

Michel Desmaisons / Dominique Liabeuf



IV.
À propos de la Lanterne des Morts de Sarlat
par Michel Massénat

Les lanternes des morts, du moins ce que nous baptisons ainsi, sont toujours un étonnement, tant nous en savons peu à leur égard. Concernant celle que nous avons vue à Sarlat, voici ce qu'en disait en 1850 Édouard Charton, avocat journaliste, homme politique (1807-1890) dans son hebdomadaire "Le MAGASIN PITTORESQUE" (*) (1833-1888). On y trouve également quelques mots sur Sarlat ainsi que sur la maison de La Boétie.

Voici également ce que disait M. Viollet-le-Duc en 1859 puis en 1863 des Lanternes des morts, dans son "DICTIONNAIRE RAISONNÉ de l'Architecture Française" tomes 3 et 6 (*).

Michel Massénat

**LE MAGASIN
PITTORESQUE**
M. ÉDOUARD CHARTON
DIX-HUITIÈME ANNÉE
1850

SARLAT

(Département de la Dordogne),

La petite ville de Sarlat, chef-lieu d'un arrondissement que l'on appelle quelquefois *le Périgord noir*, est située dans un sombre et profond vallon entouré de montagnes couvertes de châtaigniers. Son histoire peu connue s'est confondue avec celle du reste du Périgord : il est probable



Maison où est né La Boétie, en 1530, à Sarlat. — Dessin de Léo Drouyn.

que les fréquentes inondations auxquelles elle est exposée et son éloignement de toute grande voie de communication l'auraient fait abandonner autrefois de ses habitants, si elle n'avait été le siège d'un ancien évêché. Son titre de chef-lieu de canton, son commerce, lui conservent aujourd'hui une activité suffisante.

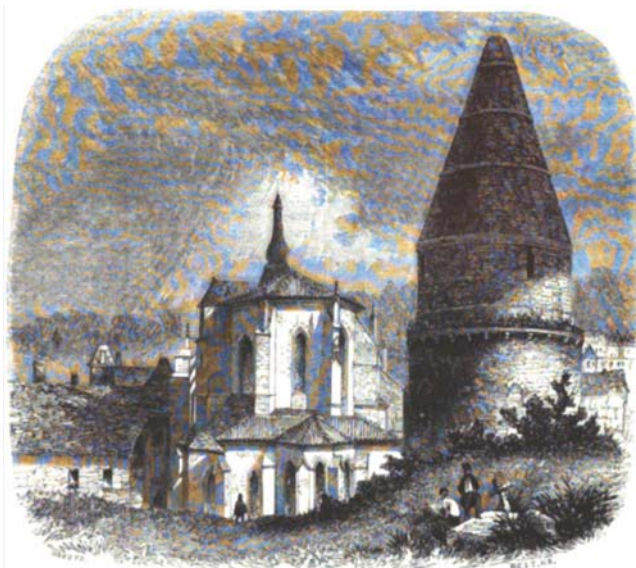
Nous donnons comme exemple la maison où est né Étienne La Boétie.

La façade

rappelle la belle époque de la renaissance. Une grande porte surbaissée s'ouvre entre deux colonnes entourées de bandelettes et surmontées de chapiteaux couverts d'animaux fantastiques. Trois étages surmontent le rez-de-chaussée ; à chacun des deux premiers, on voit une seule fenêtre entre deux pilastres couverts de médaillons ; au-dessus est un fronton très aigu avec gargouilles et crochets frisés, et une croisée avec deux pilastres surmontés d'acrotère.

Il est probable que les fenêtres actuelles des deux étages inférieurs ont remplacé des croisées semblables à celle du troisième. Entre les deux fenêtres du premier et du deuxième étage, on lit l'inscription suivante : " Le célèbre ami de Michel Montaigne, Étienne La Boétie, est né dans cette maison le 1^{er} novembre 1530. "

L'église de Sarlat, quoique assez grande, est peu remarquable ; quelques statues mutilées au-dessus du portail et une abside du quatorzième siècle très-nue, voilà seulement ce qui peut fixer un moment l'attention. Mais dans le cimetière se trouve un monument digne d'être conservé et étudié : c'est une chapelle sépulcrale surmontée d'une *lanterne des morts*. Les édifices de ce genre sont très rares. Les fanaux, construits aux douzième et treizième siècles dans les cimetières, consistaient ordinairement en une simple colonne quadrangulaire, au socle de laquelle on ménageait un autel en pierre ; tel est le fanal d'Antigny (Vienne). Les chapelles sépulcrales avec fanaux ont presque toutes été détruites ; celle de l'ancien cimetière des religieuses de Fontevault, que l'on voit aujourd'hui sur la promenade publique, est carrée, flanquée de contreforts, et du sommet de son toit en pierre s'élève une colonne creuse de 4 à 5 mètres de hauteur, portant une lanterne octogone à son sommet. La chapelle de Sarlat est entièrement ronde. Le rez-de-chaussée, de style byzantin, était éclairé par une porte ogivale et trois fenêtres de même forme actuellement murées. Il y avait un autel à l'intérieur ; la voûte est en forme de coupole. Le premier étage est éclairé par quatre petites ouvertures plein-cintre. Dans la partie la plus élevée, qui se termine en cône, quelques trous carrés laissaient passer la lumière d'un feu qu'on allumait toutes les nuits. Ce curieux édifice est aujourd'hui une poudrière.



La Lanterne des morts, à Sarlat. — Dessin de Léo Drouyn.

Le séminaire de Sarlat, que l'on voit au fond du dessin, à droite, changera bientôt aussi de destination. On doit transférer les séminaristes à Périgueux, où ils seront plus près de la surveillance de l'évêque, dont le siège est maintenant au chef-lieu du département.

DICTIONNAIRE RAISONNÉ
DE
L'ARCHITECTURE FRANÇAISE
DU XI^e au XVI^e SIECLE
par M. VIOLLET-LE-DUC
tome III
1859

La nuit, la lanterne des morts, sorte de colonne creuse au sommet de laquelle brûlait une lampe, avertissait les étrangers que là était un champ de repos. Cette lanterne était aussi destinée à conjurer les apparitions de mauvais esprits, vampires, loups-garous qui causaient la terreur des populations du nord et de l'ouest :

“ *Item en yng aître, ou cimetièrre, estant en Escoce, estoit une biere dont par nuit yssoit une chose nommée Gargarouf, qui dévorait et occioit quant que trouvoit.* ”

tome VI
1863

LANTERNE DES MORTS. *Fanal, tournièle, phare.*

Pile creuse en pierre terminée à son sommet par un petit pavillon ajouré, percé à sa base d'une petite porte, et destinée à signaler au loin, la nuit, la présence d'un établissement religieux, d'un cimetière. “ *Adont moru Salehedins li miudres princes qui onkes fust en Paienie et fu enfouis en la cymitièrre S. Nicholai d'Acre de joust sa mère qui moult ricement y fu ensévelie : et à sour eaus une tournièle bièle et grant, où il art nuit et jour une lampe plaine d'oile d'olive : et le paient et font alumer cil del hospital de S. Jehan d'Acre, qui les grans rentes tiennent que Salehedins et sa mère laissèrent.* ”

Les provinces du centre et de l'ouest de la France conservent encore un assez grand nombre de ces monuments pour faire supposer qu'ils étaient jadis fort communs. Peut-être doit-on chercher dans ces édifices une tradition antique de la Gaule celtique. En effet, ce sont les territoires où se trouvent les pierres levées, les *menhirs*, qui nous présentent des exemples assez fréquents de lanternes des morts. Les mots *lanterne, fanal, phare, pharus ignea*, ont des étymologies qui indiquent un lieu sacré, une construction, une lumière. Encore de nos jours, dans quelques provinces de France, les pierres levées dont on attribue, à tort selon nous, l'érection aux druides, passent pour s'éclairer, la nuit, d'elles-mêmes, et pour guérir les malades qui se couchent autour la nuit précédant la Saint-Jean. La pierre des Érables (Touraine), entre autres, prévient les terreurs nocturnes. Il est bon d'observer que le *menhir* des Érables est percé d'un trou de part en part, ainsi que plusieurs de ces pierres levées. Ces trous n'étaient-ils pas disposés pour recevoir une lumière ? et s'ils devaient recevoir une lumière, ont-ils été

percés par les populations qui primitivement ont élevé ces blocs, ou plus tard ? Que les *menhirs* aient été des pierres consacrées à la lumière, au soleil, ou des pierres préservatrices destinées à détourner les maladies, à éloigner les mauvais esprits, ou des termes, des bornes, traditions des voyages de l'Hercule tyrien, toujours est-il que le phare du moyen âge, habituellement accompagné d'un petit autel, semble, particulièrement dans les provinces celtiques, avoir été un monument sacré d'une certaine importance. Il en existait à la porte des abbayes, dans les cimetières, et principalement sur le bord des chemins et auprès des maladreries. On peut donc admettre que les lanternes des morts érigées sur le sol autrefois celtique ont perpétué une tradition fort antique, modifiée par le christianisme.

M. de Caumont pense que les lanternes des morts, pendant le moyen âge, étaient destinées particulièrement aux services des morts qu'on apportait de très-loin et qui n'étaient point introduits dans l'église. Que les lanternes des morts aient été utilisées pour les services funèbres dans les cimetières, le fait paraît probable ; mais qu'on ait élevé des colonnes de plusieurs mètres de hauteur pour placer à leur sommet, en *plein jour*, des lampes allumées dont personne n'aurait pu apercevoir l'éclat, et cela seulement avec l'intention de remplacer l'éclairage des cierges, c'est douteux. Si les lanternes des morts n'eussent été destinées qu'à tenir lieu de cierges pendant les enterrements, il eût été plus naturel de les faire très-basses et disposées de manière que la lumière pût être aperçue de jour par l'assistance. Au contraire tout, dans ces petits monuments, paraît combiné pour que la lampe que renferme leur lanterne supérieure puisse être vue de très-loin et de tous les points de l'horizon. M. Lecoindre, archéologue de Poitiers, “ remarque que les colonnes creuses ou fanaux étaient élevés particulièrement dans les cimetières qui bordaient les chemins de grande communication ou qui étaient dans des lieux très fréquentés. Il pense que ces lanternes étaient destinées à préserver les vivants de la peur des revenants et des esprits de ténèbres, de les garantir de ce *timore nocturno*, de ce *negotio perambulante in tenebris* dont parle le Psalmiste ; enfin de convier les vivants à la prière pour les morts. ” Quant à l'idée qu'on attachait à ces monuments, au XII^e siècle par exemple, M. Lecoindre nous paraît être dans le vrai ; mais nous n'en sommes pas moins disposé à croire que ces colonnes appartiennent, par la tradition, à des usages ou à des superstitions d'une très haute antiquité. Il est à regretter qu'il ne nous reste plus de lanternes des morts antérieures au XII^e siècle ; il n'y a pas à douter de leur existence, puisqu'il en est parfois fait mention, entre autres à la bataille livrée entre Clovis et Alaric, mais nous ne connaissons pas la forme de ces premiers monuments chrétiens.

Les lanternes des morts perdent leur caractère de pierre levée, de colonne isolée, pendant le XIV^e siècle, et sont remplacées par de petites chapelles ajourées dans lesquelles on tenait une lampe allumée. C'est ainsi que les vieilles traditions gauloises, qui s'étaient perpétuées à travers le christianisme jusqu'à la fin du XIII^e siècle, changeaient de forme peu à peu jusqu'à faire oublier leurs origines.

(*) ces ouvrages sont téléchargeables sur Internet dans les livres numériques gratuits, produits par Google.

V.
Conférence Alain BERNARD
du jeudi 6 décembre 2012
par Philippe Chariéras

**Itinéraire d'un étudiant contestataire devenu
un pionnier de l'ophtalmologie au XIX^{ème} siècle**

Le jeudi 6 décembre 2012, Hautefort Notre Patrimoine et la municipalité d'Hautefort ont créé l'événement en accueillant Alain Bernard, auteur d'une biographie inédite de Nicolas-Jean Faure, médecin-chirurgien et oculiste, né au Fornial, paroisse de La Nouailllette, en 1782. Le Président de la Société Historique et Archéologique du Périgord (S.H.A.P.) a honoré de sa présence cette vente-dédicace organisée en avant-première, dans la commune du héros du livre publié par les éditions Couleurs Périgord.

Dans le cadre prestigieux de la salle des mariages de l'Hôtel de Ville, face à un public attentif, le maire de la cité de Bertrand de Born, Yves Moreau, dit en quelques mots chaleureux sa fierté d'assister à la mise au jour d'un enfant d'Hautefort resté trop longtemps méconnu au sein même de son terroir natal.

Monsieur Gérard Fayolle, Président de la S.H.A.P., rappelle qu'il préside aussi l'Institut Eugène Le Roy et exprime le plaisir qu'il ressent à chaque fois qu'il se rend dans le village natal de l'auteur de Jacquou le Croquant.

Le représentant de Hautefort Notre Patrimoine évoque brièvement la genèse de la dédicace du jour : « *C'est la providentielle communication d'un petit ouvrage de N.J. Faure (Encore du Bonaparte ...), par un passionné d'histoire locale et la rencontre peu après avec Alain Bernard préparant la biographie du fameux docteur, qui ont abouti à cette sympathique soirée autour de l'auteur* ». Ce dernier va s'exprimer durant une heure devant une soixantaine de personnes très intéressées et parmi elles, la moitié des habitants du Fornial. Avec des mots simples, précis, et souvent une pincée d'humour de bon aloi, il fait partager au public le mystère d'un personnage à coup sûr intelligent, courageux, parfois au pire, imbu de sa personne, au mieux conscient de ses grandes capacités, mais toujours très proche des personnes en souffrance, soignant avec autant d'abnégation les princes et les gueux.

Dans un parcours professionnel qui aurait pu être exemplaire, sans faute, le médecin traînera le boulet du "dérapage" du jeune étudiant au Champs-de-Mars criant : « **La Liberté ou la Mort !** » seul, face à l'empereur, lors de la cérémonie de la distribution des Aigles.

Attitude plutôt sympathique du jeune homme, idéaliste, qui n'avait pas de plan de carrière ... L'étudiant en médecine contestataire, imprégné d'idées royalistes, est en fait un homme seul et fier de l'être. Il sera expédié comme fou à Charenton mais, grâce à son père qui fera jouer ses relations, le séjour sera de courte durée et N.J. Faure devra demeurer à Périgueux en résidence surveillée, auprès de son père, lui-même médecin. Il met à profit sa quarantaine studieuse pour présenter avec succès le doctorat en médecine à Montpellier en 1806. Il a 24 ans et deux années le séparent de son

esclandre au Champ-de-Mars. En 1809, il combat une terrible épidémie de typhus en Dordogne puis à Limoges où sont cantonnés la majorité des prisonniers espagnols, vecteurs bien involontaires de la maladie. Son investissement total est apprécié, et sa compétence lui attire nombre de témoignages de satisfaction. Peu après, il recouvre son entière liberté. Il décide alors de voyager en Allemagne, devient médecin-chef de l'hôpital de Klosterberg où, poursuivi par la rancune tenace d'un médecin des armées, il devra démissionner. Encore le Champ-de-Mars ... Faisant contre mauvaise fortune bon cœur, il va rebondir en consacrant sa disponibilité à des contacts fructueux avec des médecins allemands réputés qui l'associent à leurs expériences en matière d'opération de la cataracte. Il se spécialise alors dans la chirurgie des yeux et deviendra un des pionniers de l'ophtalmologie moderne. En 1816, il est l'oculiste officiel de la Duchesse de Berry, aventurière ne manquant pas de panache, qui mettra au monde le dernier des Bourbon, l'enfant du miracle.

Alain Bernard a très habilement montré la complexité et la richesse du personnage dont, à mon avis, le trait majeur réside dans le franc-parler, l'ignorance de la langue de bois. Ce comportement, éloigné du politiquement correct, attire la sympathie, mais aura été aussi, n'en doutons pas, son principal handicap et peut-être la clé de l'oubli qui aura été son linceul.

L'auditoire captivé devra patienter longtemps pour obtenir la dédicace d'Alain Bernard, manifestement satisfait de l'accueil chaleureux que les habitants d'Hautefort lui ont réservé. Le traditionnel pot de l'amitié laissera libre cours aux échanges, en particulier avec le docteur Barnier, créateur et animateur opiniâtre du célèbre Musée de la Médecine qui a acquies une renommée bien méritée.

Philippe Chariéras

VI.
Commémoration du début de la
"Grande Guerre"
par Pierre Villot

En 2014, nous commémorerons le centenaire du début de la première guerre mondiale. H.N.P. poursuit son travail de recherches sur cette période de notre histoire commune qui a, de fait, marqué le début du XX^e siècle.

1914/1918, ce sont près de 8 millions d'hommes mobilisés, plus de 1,3 millions d'hommes "Mort pour la France" plus de 10% de la population active et près de 4,3 millions de blessés. Ceci pour une population de 39 millions d'habitants, en France, au début du conflit.

Ce lourd tribut a été essentiellement payé par des hommes d'entre 18 et 40 ans. Il nous est rappelé, par les monuments aux morts. Plus de 30 000 ont été érigés entre 1918 et 1925 ; toutes les communes du canton ont le leur, et la plupart des familles de celui-ci sont concernées.

De nombreux témoignages existent encore dans celles-ci, comme cette photo d'un groupe de soldats à l'entraînement au camp de La Courtine, pour s'initier au maniement d'une nouvelle arme pouvant « *lancer le projectile (obus de 2 kg) à 12 cents mètres* », ainsi que l'écrit à son frère, présent sur le front, le soldat tenant l'obus dans sa main (un genou à terre sur la photo).



Faites nous part de vos informations, de vos connaissances, des familles connues pour être concernées par un de leurs ancêtres ayant participé à cette guerre.

H.N.P. souhaite enrichir son fonds de documentation sur ce sujet, afin de préparer une publication sur la guerre 14-18.

Nous vous en remercions par avance,

Pierre Villot

VII. Introduction au LIVRE DE RAISON de Jehan RAFFAILHAC par Daniel Blondy

En feuilletant le *Livre de Raison* de Jehan Raffailhac, juge à Badefols au XVII^e siècle.

Un ami de HNP, a fait don à l'association de la "version informatique [*]" d'une Arlésienne : *Le Livre de Raison* de Jehan Raffailhac, juge à Badefols au XVII^e siècle résident du village de Raffaillac. Eh oui ! Ce livre de raison, on en parle, on en parle, mais on ne le voit jamais !

Mais où est-il donc ?

L'original est introuvable alors que certains se souviennent d'avoir vu ce livre que possédait une lointaine héritière du juge Raffailhac, Mademoiselle de La Rouverade disparue dans les années 1970 et qui habitait sa demeure au village de Raffaillac. La SHAP avait même inscrit dans ses projets une publication laissée aux bons soins de l'abbé Comte, curé de Badefols-d'Ans au tournant du XX^e siècle :

"M. Charles Aublant, dans une récente excursion qu'il a faite à Badefols-d'Ans, nous dit avoir rendu visite à notre aimable confrère M. l'abbé Comte, l'heureux détenteur du livre de raison de Pierre [sic] Raffaillac, dont il a été plusieurs fois parlé dans nos précédentes séances. [...] M. l'abbé Comte a lu soigneusement et a à peu près fini de copier, actuellement, cet intéressant et volumineux livre de raison qu'il compte publier bientôt dans notre *Bulletin*. La Société ne peut donc que le féliciter d'avoir su mettre la main sur une mine aussi riche de documents ..."

Extrait d'un Bulletin de la SHAP qu'il ne nous pas été possible de dater avec plus de précision que de la fin du XIX^e siècle ou du tout début du XX^e.

Celui-ci l'avait donc soigneusement copié. Au milieu du XX^e siècle, un prêtre, l'abbé Manière dit-on, s'est donné la peine de le dactylographier sur 133 pages au format A4, chacune d'elle contenant deux pages de l'original. Idée fort louable puisque c'est par une de ces copies sur papier pelure, elle-même scannée et mise sur CDROM, que nous avons connaissance de ce témoignage du XVII^e siècle. Hélas, si cet écrit de trois cents ans avait échappé à bien des malheurs, son intégrité avait souffert : des pages arrachées manquaient à jamais et les rats, stupides illettrés, s'étaient fait les dents sur certains mots ! Le brave abbé

Manière dut user de nombreux points de suspension pour excuser l'appétit de la gent trotte-menu ; il en usa également pour traduire des mots illisibles, un point par lettre semble-t-il, de sorte que ... des paragraphes entiers sont totalement incompréhensibles.

Un livre de raison.

C'est à partir de cette photo numérique d'une transcription dactylographiée que l'on a la chance de pouvoir, laborieusement, essayer d'imaginer certains aspects de la vie à Badefols au XVI^e siècle. Imaginer seulement car un livre de raison n'est pas destiné à décrire les paysages environnants ni à recevoir les confidences de son auteur ; la rédaction est assez aride car Raffailhac ne se confie pas, ne s'étale pas et c'est bien normal : un *Livre de raison* n'était pas fait pour cela ; c'était un cahier dans lequel le chef de famille tenait, en même temps que ses comptes, le journal des divers événements de sa maison, ceux qui lui paraissaient importants pour lui-même ou la bonne santé de son patrimoine. Destiné aux descendants, ce livre se voulait à vocation pédagogique. Comme Olivier de Serres dans son *Théâtre d'agriculture et mesnage des champs* s'adresse au "bon gouvernement du père de famille", Jean Raffailhac s'adresse à ses descendants :

De quoy il fault se souvenir et prendre garde de se desmunir de vines quapres la recolte estant la plus grand finesse quung mestre de maison puisse avoir de lever du bled vieux le nouveau et de ne boyre du vin nouveau qua la Noel, ce que jeus peu faire sy jeu heu bonne escomomye.

"On apprend de ses erreurs !" leur dit-il.

Lire ces pages d'un bout à l'autre est difficile, parfois ennuyant, souvent rébarbatif ! Il faut, la plupart du temps, fouiller le contexte pour éclairer des phrases obscures.

Dans les prochains comptes rendus, nous nous proposons de livrer à nos membres, des éléments de réflexion ou des résultats de recherches sur les arbres fruitiers, les importantes variations du prix des céréales, sur les clôtures, etc.

À suivre ...

[*] copie informatique est quelque peu ambitieux car il s'agit en fait d'une photocopie numérisée du texte dactylographié, c'est-à-dire que les textes n'y sont pas reconnus informatiquement et qu'en raison de la médiocre qualité de la photocopie, seul l'œil intelligent et exercé du lecteur peut l'exploiter.

VIII.
Un arbre, une légende
LE SECRET du CHÊNE DU BESSON
par Robert Bourdu

Cet arbre est un mystère. Comme tout arbre, du reste, pour peu qu'on s'y intéresse et qu'on l'interroge. Il domine un paysage tout empreint de douceur, de beauté, de tendresse. Il côtoie une route, héritière certainement d'une voie très ancienne, aux confins du Limousin "Limousin, gente terre courtoise" et de la Guyenne, terre d'Aquitaine. Il est dominé par la masse imposante du château de Hautefort et de ses admirables jardins, un des fleurons du Périgord.

L'arbre est un chêne magnifique, au tronc épais, solide, d'un gris de bonne facture. La frondaison est ample et riche, avec tout juste quelques brindilles mortes comme il convient à un vieux chêne, tel des cheveux blancs dans la chevelure poivre et sel d'un homme âgé mais encore vif. Il s'enracine à mi pente d'un de ces aimables vallons, dont la contrée est si riche.

Il faut s'arrêter et le contempler un instant. Il est sombre, sévère et sa tristesse apparente contraste avec la douceur ambiante. Son tronc est parcouru par les veines tortueuses et ramifiées d'un vieux lierre : "J'ai enlacé mon lierre à ce chêne et j'ai mis ici le cœur de mon automne" écrivait André Marc Grangé, en préface d'une étude sur un troubadour qui a profondément marqué la région. L'arbre cache ses blessures sous une épaisse toison de feuilles sombres. Le lierre est trop abondant, les feuilles sombres sont trop vertes, tel le maquillage épais d'un artiste triste, elles nous cachent la vérité, une vérité, sa vérité. Quelle est-elle ? Il faut essayer de comprendre.

L'âge de ce chêne n'est, semble-t-il, pas excessif. Le château qui le domine est du XVII^{ème} siècle. Lui, est sensiblement moins âgé, 200, 250 ans peut-être. Il n'est donc pas contemporain des faits très anciens qui ont marqué ces lieux et cependant, il semble bien conserver la mémoire ...

En 1135, une dizaine d'années après la naissance de l'admirable Aliénor d'Aquitaine, voyait le jour dans la modeste demeure d'une famille de seigneurs besogneux, mais sans grands revenus, le jeune Bertran, qui devait devenir l'un de nos plus brillants troubadours, Bertran de Born ; famille vassale des Turenne et terres dépendant de la vicomté de Limoges. La belle chênaie où il naquit est à quelque deux lieues et demie de la motte d'Autafort (actuellement Hautefort), dominée par un pauvre vieux château passablement délabré qui appartenait à la famille - rien à voir avec le merveilleux château actuel qui l'a remplacé.

Les de Born occupaient plus ou moins indûment la sylve qui, depuis 1114 avait été concédée aux cisterciens de l'abbaye voisine de Dalon, là ou notre troubadour assagi vint terminer ses jours. En 1899, une plaque rédigée en langue limousine et en français fut apposée sur la maison natale du poète guerrier : "Bertran de Born, troubadour limousin, seigneur d'Autafort, naquit vers l'an 1135 dans ce château, dont il portait le nom ..." Par héritage, la vieille bâtisse d'Autafort devint la possession commune de Bertran et de son frère Constantin : ils furent bien incapables de cohabiter tant leur dissension fut profonde et, plus encore peut-être, celle de leurs épouses : la belle Emmengarde, femme de Bertran, et

Agnès de Lastours, femme de Constantin. C'est ce dernier qui, grâce à l'intervention de Henri II Plantagenet, occupa en premier la demeure.

Pendant vingt-cinq ans, ils se disputèrent le domaine. On peut imaginer le bouillant Bertran confiné en sa forêt natale et considérant l'horizon. Quand, après une pluie orageuse qui transformait les chemins creux en torrents de boue rouge, il regardait par delà les vallons et les crêtes, à l'horizon merveilleusement dégagé il pouvait voir l'irritante demeure féodale de son frère, là-bas, vers le sud-ouest, au sommet de la colline d'Autafort. Or en analysant la topographie des lieux, on constate que notre chêne se trouve très exactement dans la ligne de vision entre la forêt de Born et Hautefort, juste en arrière de la crête de Boisseuilh. Bien entendu, le chêne actuel n'existait pas il y a huit cents ans, mais on peut imaginer qu'il fut planté, comme cela arrive souvent, à l'emplacement d'un arbre plus ancien qui servait de repère entre les deux frères ennemis. Le lieu-dit et le chêne actuel s'appellent du reste le Besson (*lou bessou*), ce qui signifie, en français du centre et du midi, le jumeau, le frère, avec une étymologie latine dont nous avons fait le "bis" de répétition. Voilà qui conforte l'hypothèse.

Par un petit matin glacial de février 1183, Bertran se glisse avec ses hommes dans la demeure de Constantin et le chasse par la force ainsi que toute la maisonnée, au grand dam de la fougueuse Agnès. En juin de la même année, Limoges tombe entre les mains de Henri II et son fils, Richard Cœur de Lion, marche sur Hautefort. Les troupes convergent sur Saint-Agnan, Excideuil et Badefols. Le siège est promptement mené, en juillet Hautefort est pris. Henri II fait des remontrances à Bertran sur la façon peu correcte dont il s'était emparé du domaine. Celui-ci, avec un sens aigu de l'à propos, fait valoir qu'effectivement il avait perdu la raison depuis la mort de son ami Henri Court Mantel, fils de Henri II, qui, touché d'un tel attachement à son fils aîné, restitue le château à Bertran. Depuis ce jour, le fin troubadour put vaquer en sa demeure d'Autafort à ses occupations de poète compositeur de chansons et de sirventès.

Il fut, en fait, un bien étrange troubadour qui sut, certes, chanter les mérites et les exploits courtois, voire franchement libertins des belles de son temps : Aymeline ou Raimonde, Esclarmonde ou Alaïs, Yseult et tant d'autres, mais dont l'activité essentielle consistait à attiser les hostilités entre seigneurs, ses voisins, le comte du Périgord, le vicomte de Limoges, Richard Cœur-de-Lion qu'il nommait "Oc et No", c'est-à-dire "oui et non", par allusion à son caractère indécis. Rien ne lui plaisait tant que de voir les enfants Plantagenet se liguier contre leur père ou batailler entre eux. "Toujours je veux que les puissants barons soient courroucés les uns contre les autres", faisait-il chanter par les jongleurs qui diffusaient ses chants de guerre.

Bien qu'il rédigeât la plupart de ses poèmes au printemps, il fut avant tout un chantre de la guerre "fraîche et joyeuse" !

« J'aime le joyeux temps de Pâques
Qui fait venir feuilles et fleurs
Et j'aime entendre la rumeur
Des oiseaux qui font retentir
Leur chant par le bocage.
Et j'aime voir sur les prairies
Tentes et pavillons dressés
Et j'ai grande allégresse

*Lorsqu'aux champs je vois se ranger
Chevaux et cavaliers en armes
J'aime devant les éclaireurs,
Voir les gens fuir avec leurs biens
J'aime voir venir sur leurs traces
La grande foule des soldats. »*



(Je tiens à remercier Marie Cusset et Roger Clergerie, ancien maire de Hautefort, qui, avec beaucoup de gentillesse, m'ont fourni des précisions sur les événements récents de ce récit) Robert Bourdu

Bien peu tendre troubadour que notre Bertran, querelleur et amateur de scènes guerrières ! Peut-être soulève-t-on ici un peu le voile des secrets du chêne actuel qui, sans doute successeur d'un bel arbre du temps de Bertran de Born, contemple une campagne douce et paisible mais qui fut le théâtre de rassemblements guerriers. *“Trompes, tambours, bannières et pennons, enseignes et chevaux blancs et noirs verrons bientôt : qu'il fera bon vivre !...”* Mais il y a pire et plus récent.

Au printemps - toujours le printemps qui semble le signe permanent de cette contrée - au printemps 1944, les troupes d'occupation sillonnent le pays. Le 1^{er} avril, les soldats brûlent le château de Badefols-d'Ans, à quelques jets de pierre de Hautefort. Ils embarquent la famille propriétaire et, en camion, leur fait contempler de divers points du pays leur beau château en flammes, avant d'envoyer le père et le fils aîné en déportation et les autres membres de la famille en prison. D'autres incendies sont allumés. Cruautés.

Des soldats s'arrêtent à Hautefort. Ils sont à la recherche de quelques juifs réfugiés. Ils en découvrent quatre dans l'hospice des vieillards. Ils sont âgés de 50 à 73 ans et ils seront fusillés sur le champ dans un hameau voisin. Dans une maison du bourg, ils découvrent un marchand de biens du nom de Cahen Jacob, installé depuis longtemps dans le village. C'est lui qui, il y a quelques années avant la guerre, avait négocié la vente du château actuel. Des soldats le traînent jusqu'au pied du chêne ... le chêne du Besson, le beau chêne triste. Ils le plaquent contre le tronc et chargent leurs armes. Ils décident cependant de lui laisser ses chances ou de jouer un jeu cruel en lui intimant l'ordre de se sauver vers la rivière. L'homme dévale la pente, mais ses pauvres jambes de 66 ans ne sont pas assez rapides. Une rafale de mitraillette le cloue au sol ... près du ruisseau, dans l'herbage. Cruautés.

Le chêne est là, et, si nous l'écoutions, il témoignerait ... À la sortie de Hautefort, dans le cimetière, une plaque commémore ces événements.

Bertran de Born avait évoqué ... à sa façon et en son temps :

*« ... Quand les chevaux en attente
Hennissent sous les arbres,
Que chacun hurle : À l'aide ! À l'aide !
Et que tombent petits et grands
Dans l'herbe des fossés... »*

Peut-être a-t-on découvert le secret de ce chêne qui, inlassablement, contemple un paysage fait de tendresse et de douceur, mais qui fut témoin de violences et qui a vu les dormeurs immobiles au creux des vallons.

“C'est un trou de verdure où chante une rivière”. Le dormeur du val, Rimbaud.

Robert Bourdu, né en 1924, est professeur de physiologie végétale. Il a travaillé à partir de 1951 au CNRS avant d'être nommé à la faculté de sciences d'Orsay, en 1964. Il dirige également un laboratoire de recherche sur la structure et le métabolisme des plantes. C'est dans ce cadre que Robert Bourdu a été amené à s'intéresser à la sénescence des arbres, puis à mettre en œuvre un inventaire national des arbres remarquables (président d'honneur de l'association A.R.B.R.E.S.) et près de trois mille ont été recensés à ce jour. Auteur de nombreux livres sur les arbres dont : Arbres souverains, Arbres de mémoire, Ces arbres qui font la France, Histoire de France contée par les arbres ...

Nous l'appelons **“le gros chêne”**. Ce n'était pas un grand chêne au tronc élancé que l'on trouve au plus profond de nos forêts. Mais plutôt un de ces chênes au tronc court, trapu, aux branches solides. Un de ces chênes tors, à la silhouette imposante, que l'on recherchait, dans d'autres temps pour la construction navale. Il était là, en bordure de route, et faisait partie du paysage.

Aujourd'hui, notre regard ne s'est pas habitué à son absence et plusieurs générations d'hommes seront nécessaires pour que l'arbre de la liberté récemment planté, atteigne sa taille adulte. Formulons le souhait qu'il résiste aux éléments et qu'il ne soit jamais, tout au long de sa longue vie, confronté à la folie des hommes.

Dans ces temps futurs, et si on en croit Robert Bourdu “le Besson” aura fait place à “le Triplé”. Les quelques occitanophones pratiquant encore le patois local parleront alors de *“lou ou de lo triplade ...”**

* Nos lecteurs auront à cœur de nous confirmer la bonne traduction et nous les remercions par avance.

Michel Desmaisons

Pour des raisons de sécurité, le “gros chêne” dut effectivement être abattu été 2011.

Séquence JEUX

Avez-vous aimé le dernier SUMMOKU ? Si oui, en voici un autre.

Michel Massénat

	28	19	8	45	27	40	31	13	36	
27	1					7		2		
45						6	5	8	2	
45	2	9	1	5						
11		6			7					28
10						3				4
32				9	2					7
45			5							
13				4		1				11
28							2			6
	13	35		6		27				

**IX.
L'ABBAYE CISTERCIENNE
NOTRE-DAME DU DALON
de 1790 à 1814 - MCMLXXVI
Madeleine van MIEGHEM**



*Sceau de Guillaume IV de
Dalon (1279)
Archives nationales
n° 8692*

EXTRAIT du livre de Mme van MIEGHEM

Nous nous proposons d'étudier dans le présent travail les événements qui se sont succédé d'avril 1790 à mars 1814 à l'abbaye cistercienne du Dalon, commune de Sainte-Trie en Bas Limousin.

Les aperçus historiques, depuis la fondation de l'abbaye en 1114 jusqu'à nos jours, encadrent cette courte période de l'histoire du Dalon pour lui donner une dimension plus générale, mais la monographie reste à écrire.

*
**

Le 23 août 1793, par décret de l'Assemblée nationale, la municipalité corrèzienne de Saint-Trié était rattachée au département de la Dordogne, avec neuf autres communes.

Cette décision entraîna une nouvelle répartition des archives. Les documents antérieurs à ce décret sont conservés aux Archives départementales de la Corrèze : districts d'Uzerche et Brive, cantons d'Ayen et Juillac. Après la promulgation du décret, les documents furent classés aux Archives départementales de la Dordogne, district de Périgueux, cantons d'Hautefort et Excideuil.

D'autres documents existent aux Archives nationales, aux Archives départementales de la Côte-d'Or où était située l'abbaye de Cîteaux, chef d'ordre ; de l'Yonne où se trouvait l'abbaye de Pontigny, mère du Dalon ; des Pyrénées-Atlantiques où Henri IV transporta une grande quantité d'archives de la vicomté de Limoges et aux Archives départementales de la Haute-Vienne enfin, fonds du diocèse. Pour la période étudiée, seuls les fonds des Archives nationales, des Archives départementales de la Corrèze et de la Dordogne ont été explorés.

1 L'étude de ces documents d'archives permet de dater avec précision la destruction de l'église et des bâtiments conventuels et de faire connaître les circonstances de la démolition.

Disons de suite que la disparition de l'abbaye n'est pas à charge des révolutionnaires, contrairement à ce qui a été affirmé jusqu'à présent.



Façade Est (en haut) et façade Ouest (en dessous)

2 Le dépouillement des inventaires, l'examen des vestiges et le résultat des fouilles ont rendu possible la restitution du plan primitif de l'abbaye et le plan des transformations et aménagements successifs de l'église abbatiale, du XIIIe au XVIIIe siècle.

*
**

La Révolution fut confrontée dès les premiers jours avec le grave problème des finances. Les caisses de l'Etat étaient vides et, depuis le règne de Louis XV, le royaume vivait d'expédients. Sous le règne de ce roi, un ministre nommé Machault avait tenté - sans succès - de taxer les biens du Clergé et d'imposer ses revenus.

En 1790, l'évêque d'Autun pressé de créer des ressources immédiates, imagina de créer une monnaie de papier : les assignats, garantis par les biens du Clergé.

Une première évaluation de ces biens révéla un capital de quatre milliards cinq cents millions de livres, produisant un revenu de cent quatre-vingts millions. Or ces richesses avaient toujours échappé au gouvernement des rois.

La Révolution allait en tirer le parti que l'on sait.

*
**

La procédure, très simple, fut répartie sur plusieurs mois : recensement, évaluation, séquestre, estimation et enfin vente aux enchères. Tous les biens du clergé, sans exception, y furent soumis. Chaque étape entraîna des mesures secondaires : expropriation et libération des lieux, départ des communautés. Pour faciliter et accélérer les départs, on trouva commode de délier les religieux de leurs vœux monastiques ; des Ordres entiers furent dissous.

Lorsqu'enfin les monastères furent vides, les églises dépouillées de leurs cloches, les sacristies de leurs vases précieux et les bâtiments de leurs meubles, la Nation se mit à vendre les biens fonds. La plupart des nouveaux propriétaires au gré de leurs besoins, installèrent leurs porcs dans les antiques réfectoires, leurs brebis dans les églises, leurs poules dans les salles capitulaires. Dans bien des cas, les bâtiments furent exploités comme carrières de pierres et aussi, comme ce fut le cas au Dalon, pour alimenter les fours à chaux.

Avril 1790. Dans la boucle du ruisseau « le Dalon », se profilent des bâtiments sept fois séculaires. Des hommes s'agitent au gré des événements, autour de quatre moines blancs qui vivent avec elle, les derniers jours de leur abbaye.

AUJOURD'HUI

Les jours d'orage ou de grand vent, les lauzes du colombier s'envolent comme les pigeons autrefois ... La pluie s'engouffre par les ouvertures béantes du toit. Dans les chapelles, le blocage des croisées d'ogives s'effrite et tombe. Les pierres de la voûte ricochent sur les boutisses du manteau. Combien de temps tiendront les arches, envahies par les arbustes dont les racines tentaculaires recherchent leur subsistance entre les pierres, descellant, déjointoyant, disloquant les profils sacrés "de ces deux arches encore entières"...

*De tot lo mostier antic,
De Dieu chantant la laujenja
N'i a mas debot dos pilars,
Doas archas enquera entieras ...
Mas dos pilars demorats
Per la memoria e la gloria
Per Bernat de Ventadorn
E per Bertran de Born l'autra ...*

Poème en langue limousine de M. Jean Mouzat. "Lemouzi"

*De tout le monastère d'antan,
Qui chantait la louange de Dieu
Ne sont plus debout que deux piliers
Deux arches encore entières...
Plus que deux piliers demeurés
Pour la mémoire et pour la gloire,
Pour Bernart de Ventadour
Et pour Bertran de Born l'autre...*

À savoir :

Par suite d'un accord passé entre HNP et Monsieur Van Mieghem, représentant sa maman Madame Van Mieghem, l'ouvrage de cette dernière est mis à la vente au catalogue de HNP. Il est possible de l'y acquérir au prix de 12 € auxquels il convient d'ajouter éventuellement 4 € de port.



Église abbatiale : voûte d'une chapelle



Voûtes et pilier central de la salle capitulaire

**X.
Assemblée Générale 2013
de H.N.P. à Clairvivre**

La date de la prochaine Assemblée Générale H.N.P. vient d'être fixée au 20 avril 2013. Retenez-la !

Nous avons choisi le 80^{ème} anniversaire de sa création, pour retenir la Cité de Clairvivre comme lieu d'accueil pour cette assemblée générale.

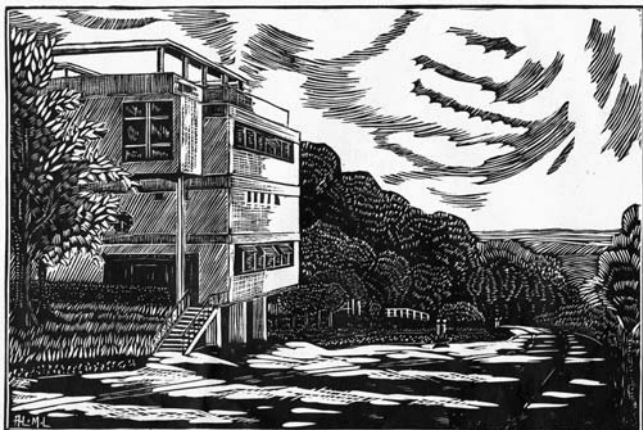
Au programme de cette A.G. :

- Compte-rendu d'activité
- Présentation du nouveau site Internet de HNP
- Présentation du document Chronologie, en ligne
- Conférence sur la Cité de Clairvivre
- Repas
- Visite de la Cité

Les quelques vues ci-dessous illustrent tout l'enthousiasme alors suscité par cette expérience unique !



En plein Périgord, au milieu de forêts
salubres aux clairières ensoleillées, a
surgi, d'un élan vers la vie, créée par
les malades, pour les malades, une
ville de clarté, de travail et de gaieté :
c'est CLAIRVIVRE...



HAUTEFORT, NOTRE PATRIMOINE

Hôtel de Ville de Hautefort
Rue Sylvain Floirat
24390 - HAUTEFORT

Faites nous part de vos remarques et suggestions :

Madame, Monsieur :

.....

Suggestions :

.....

.....

.....

.....

✂.....✂

HAUTEFORT, NOTRE PATRIMOINE

Hôtel de Ville de Hautefort
Rue Sylvain Floirat
24390 - HAUTEFORT

Bulletin d'adhésion ou de renouvellement

Je soussigné(e) :

NOM : Prénom :

Adresse :

.....

Demande mon adhésion à l'association Hautefort, Notre Patrimoine.

Date et Signature

Nouvelle adhésion 2013

Renouvellement 2013

À titre de membre actif

cotisation 15 €uros

À titre de membre bienfaiteur

cotisation 30 €uros ou plus

- Association - Loi du 1^{er} Juillet 1901.

- déclarée à la Préfecture de la Dordogne le 17 Septembre 1997 - Récépissé N° 308161, publiée au J. O. N° 41 du 11 Octobre 1997.

- objet : connaissance du Pays de HAUTEFORT, recensement et classement de tous documents historiques relatifs à la commune de HAUTEFORT et aux communes voisines ; mise à la disposition du public des documents ainsi centralisés.

HAUTEFORT, NOTRE PATRIMOINE



Compte Rendu d'Activité N° 35 - Janvier 2013